



ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

« Enregistré sous le numéro 5329PO161 29
auprès du préfet de la région Bretagne »

Contact

Lorraine BACK
Secrétaire formation
continue
contact@ifsi-quimper.fr
Tél : 02 98 98 66 82
Poste 68 90

Lieu de formation

Quimper

Calendrier

d'Octobre 2023
à Mars 2024

Coût de la formation

Adhérent GIP
1550 €/agent

Non adhérent GIP
1720 €/agent

Objectifs

Développer des compétences pour assurer la fonction d'assistance dans les actes de la vie quotidienne des personnes fragilisées par la maladie d'Alzheimer. Concourir à l'élaboration et la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne à son domicile, en EHPAD, à l'hôpital en SSR et en USLD.

Objectifs opérationnels

- ⇒ Accompagnement, soutien et aide individualisée
- ⇒ Soins quotidiens
- ⇒ Réhabilitation et stimulation des capacités
- ⇒ Communication et relation à l'environnement

Public et Pré-requis

Aides-soignants, Aides médico-psychologiques exerçant auprès de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Durée

140 heures réparties sur 5 semaines

Intervenants

Cadres de santé, médecins gériatres, psychologue, diététicienne, directeur d'EHPAD, professionnels de terrain...

Modalités pédagogiques

- ⇒ Apports de connaissances théoriques
- ⇒ Echanges interactifs
- ⇒ Travaux dirigés
- ⇒ Analyses de pratiques

Modalités d'évaluation

Mesure de la satisfaction à la fin de la session de formation
Une attestation est délivrée à l'issue de la formation

Programme

Module 1
Module 2
Module 3
Module 4
Module 5

Nombre de stagiaires

Minimum 8 participants
Maximum 15 participants

L'IFPS se réserve le droit
d'annuler la session de formation
en cas de nombre de
participants < à 8

Accessibilité

Accès aux personnes
en situation de handicap
nous contacter

Module 1

⇒ Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne

Module 2

⇒ Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie

Module 3

⇒ Mettre en place le projet de vie individualisé et les activités de stimulation sociale et cognitive en lien avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues

Module 4

⇒ Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé

Module 5

⇒ Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées